SST FORMATION
Une marque de Berenice GROUP

LES CLÉS DE LA MUTUALISATION DE RESSOURCES ET DE COMPÉTENCES : ENTRE SPST ET AU-DELÀ

Ce qui se partage vraiment, les montages possibles, les conditions d'une coopération qui tient

Mutualiser séduit tout le monde en théorie, mais le montage reste une gageure. Une journée sur ce qui se partage vraiment entre SPST, les cadres juridiques possibles et les conditions d'une coopération qui tient. Le fil rouge : un projet de mutualisation entre deux services voisins.

LE FIL ROUGE

Deux services voisins envisagent de partager une compétence rare. Chaque séquence fait avancer leur projet : l'objet, le montage, les garanties, la gouvernance.

1	2	3	4	5	6
Pourquoi mutualiser	Que mutualiser	Les montages	Sécuriser	Au-delà des SPST	Réussir
ATELIER 1	ATELIER 2	JEU DE RÔLE 1	JEU DE RÔLE 2	JEU DE RÔLE 3	JEU DE RÔLE 4

Objectifs À l'issue de la formation, les participants savent :

- identifier ce qui peut être mutualisé entre SPST : ressources, compétences, outils, fonctions support ;
- connaître les principaux montages juridiques et organisationnels de la coopération ;
- repérer les questions à sécuriser : social, financement, données de santé, responsabilités ;
- élargir la réflexion aux partenariats au-delà des SPST ;
- repérer les conditions de réussite d'une démarche de mutualisation ;
- en esquisser une application dans leur propre contexte.

INFORMATIONS

Public
Médecin coordonnateur, manager, comité de direction, directeur général, responsable prévention.

Prérequis
Aucun prérequis nécessaire.

Modalités et tarifs
- Intra-entreprise : nous consulter

Dates
Consultez notre site web.

Lieux
- Paris
- Régions
- Sur site

Méthodes pédagogiques
- Un fil rouge : un projet de mutualisation entre deux services voisins
- Quatre jeux de rôle, chacun suivi de son débrief
- Ateliers et esquisse d'un projet pour son propre service

Méthodes d'évaluation
- Quiz de positionnement en ouverture
- Points d'observation à chaque jeu de rôle
- Étude de cas collective et quiz final
- Évaluation de la formation par les participants

Accessibilité
Formation accessible aux personnes en situation de handicap : notre référent handicap étudie avec vous les adaptations utiles.

PROGRAMME DÉTAILLÉ (1 JOUR) TR012

1 Pourquoi mutualiser : les enjeux pour les SPST

- Un contexte qui pousse à coopérer : rareté des compétences, exigences de l'offre socle et de la certification, équilibre économique, couverture territoriale.
- Mutualiser sans fusionner : ce que la mutualisation permet, ce qu'elle ne règle pas.
- Les craintes légitimes : perte de maîtrise, dépendance, concurrence.

ATELIER 1 — **Ce qui nous manque, ce que nous pouvons partager.** État des lieux de son service.

2 Que mutualiser : le champ des possibles

- Les compétences rares : médecins spécialistes, toxicologues, ergonomes, psychologues du travail, cellules PDP.
- Les ressources et les outils : métrologie, systèmes d'information, formation, communication, achats.
- Les fonctions support : ressources humaines, qualité, juridique, finance.

ATELIER 2 — **La bonne cible.** Choisir, pour les deux services du fil rouge, ce qu'il vaut la peine de partager.

3 Comment mutualiser : cadres et montages

- Les formes de coopération : conventions de partenariat, prestations croisées, mise à disposition de personnel, groupements et structures communes.
- Le recours par convention aux compétences d'un autre service, prévu par le Code du travail (L. 4622-8).
- Le rôle des réseaux et de l'échelon régional dans l'animation des coopérations.

JEU DE RÔLE 1 — **Chez vous ou chez nous ?** Négocier entre deux directeurs le partage d'un ergonome.

PROGRAMME DÉTAILLÉ (1 JOUR) · SUITE

TR012

4 Les questions à sécuriser

- Le cadre juridique et social : statut des personnes, responsabilités.
- Financement et facturation : qui paie quoi, sur quelle base.
- La confidentialité des données de santé (Code de la santé publique, L. 1110-4).

JEU DE RÔLE 2 — **Et s'il préfère rester chez eux ?** Répondre à un conseil inquiet de perdre une compétence.

5 Au-delà des SPST : élargir le cercle

- Les partenariats externes : CARSAT, MSA, OPPBTP, acteurs du maintien en emploi, universités et recherche, acteurs privés de la santé.
- Ce que chacun vient chercher, ce que le service peut offrir.
- Les limites à ne pas franchir : indépendance, neutralité.

JEU DE RÔLE 3 — **Le partenaire privé.** Étudier la proposition d'un acteur privé de la santé.

6 Les conditions de réussite

- Gouvernance claire, équilibre donnant-donnant, pilotage et évaluation dans la durée.
- Esquisser une application dans son propre contexte : objet, partenaire, montage, premier pas.

JEU DE RÔLE 4 — **Le bilan qui fâche.** Faire le point sur une mutualisation devenue déséquilibrée, puis esquisse de son propre projet et quiz final.

LES JEUX DE RÔLE : QUATRE NÉGOCIATIONS, QUATRE DÉBRIEFS

JEU DE RÔLE 1 — Séquence 3

Chez vous ou chez nous ?
Deux directeurs veulent partager un ergonome. Chacun souhaite qu'il soit salarié de l'autre et présent chez lui les jours qui l'arrangent.
On y travaille : partir du besoin de chacun, comparer deux montages, s'accorder sur une répartition et une clause de revoyure.

JEU DE RÔLE 2 — Séquence 4

Et s'il préfère rester chez eux ?
Au conseil d'administration, un administrateur s'inquiète : « On forme, on partage, et un jour on se retrouve sans personne. »
On y travaille : prendre la crainte au sérieux, présenter les garanties prévues, dire ce que l'on risque à ne rien faire.

JEU DE RÔLE 3 — Séquence 5

Le partenaire privé
Un acteur privé de la téléconsultation propose au service une plateforme clé en main, logo compris.
On y travaille : examiner ce que le service y gagne et ce qu'il expose, poser les conditions d'indépendance, décider ou différer.

JEU DE RÔLE 4 — Séquence 6

Le bilan qui fâche
Après dix-huit mois, l'un des deux services utilise les trois quarts du temps partagé et paie la moitié.
On y travaille : poser les chiffres, écouter l'autre lecture, rééquilibrer la convention ou en changer l'objet.

Chaque situation se joue en petit groupe, sous le regard d'un observateur, puis se débriefe sur la réponse attendue. En intra, les situations peuvent être celles de votre service.

OUTILS REMIS AUX PARTICIPANTS

État des lieux
Ce qui manque, ce qui peut se partager.

Carte des objets mutualisables
Compétences, outils, fonctions support.

Tableau des montages
Formes de coopération, avantages, limites.

Liste de sécurisation
Social, financement, données, responsabilités.

Esquisse de projet
Objet, partenaire, montage, premier pas.

Repères travaillés : formes de coopération entre services, mise à disposition de personnel, groupements, gouvernance et évaluation ; Code du travail, L. 4622-8 ; Code de la santé publique, L. 1110-4.

LA SIGNATURE SST FORMATION

Un fil rouge
Un fil conducteur relie les apports aux situations réelles du métier, de la première à la dernière séquence.

Des jeux de rôle tout au long de la formation
On joue les situations, on débriefe sur la réponse attendue, et on recommence.

Des formateurs du terrain
Issus des SPST, ils en connaissent les métiers, les sigles, la culture et les transformations.

Des contenus structurés
Support, jeux de rôle et fiches sont conçus de façon centrale : la même exigence quel que soit le formateur.